



« 24 heures du Myon » 2017

Le Règlement

Les 24 Heures du Myon :

Il s'agit d'une course de voiture à pédales pendant 24 heures à Saint Myon (63460)
Cette année, la huitième édition se déroulera du **3 au 4 juin 2017**.

Participation aux frais :

L'inscription est de 20 euros par équipe.

Dans le cas où des pilotes seraient mineurs une autorisation parentale est nécessaire.

La date limite pour les inscriptions : le 15 mai 2017.

Caractéristiques de la course :

La durée de la course est de 24 heures, de samedi 3 juin 18h00 au dimanche 4 juin à 18h00.

Une équipe est constituée de 5 pilotes maximum.

Mais 24 heures tout seul, il va falloir être en grande forme !

Un pilote ne peut pas changer de voiture pendant une course. Même en cas de panne.

Toute réparation nécessaire doit s'effectuer dans la zone prévue à cet effet, c'est-à-dire au stand de votre équipe.

Les stands peuvent être personnalisés aux couleurs ou au thème de votre équipe. Ils permettent au public de vous reconnaître.

Chaque personne doit veiller à son matériel, l'association ne sera pas tenue responsable dans les cas de perte, vol ou dégradations de vos biens...

Les pilotes doivent être costumés (choisissez quelque chose d'assez confortable pour tenir 24heures !)

La voiture et son pilote seront cordialement invités en prison lors de toutes infractions constatées par le commissaire de piste.

1^{er} passage en prison = 5 min

2^e passage en prison = 10 min

3^e passage en prison = 15 min etc.

Lors de votre séjour en prison vous ne pouvez ni modifier ni réparer votre bolide.

Les voitures doivent rouler à droite, doubler par la gauche et respecter les consignes des commissaires.

Drapeau jaune = ralentir accident sur le circuit

Drapeau rouge = arrêt de la course

Drapeau blanc et noir = immobilisation de la voiture et de son pilote en prison

Drapeau noir = disqualification

Drapeau à damier = Courbatures le lendemain

IMPORTANT :

La nuit, un gilet de sécurité est obligatoire pour le pilote. Le port du casque à vélo est obligatoire.

L'association et le commissaire de piste se réservent le droit de modifier le règlement à tout moment, pour le bon déroulé de la course et la sécurité des pilotes.

Caractéristiques des véhicules :

Du point de vue technique, les voitures doivent avoir les caractéristiques principales suivantes :

Caractéristiques propres à la **fédération des voitures à pédales :**

(Si vous souhaitez participer aux autres courses de la fédé nous vous conseillons de la construire selon leurs critères <http://www.atol28.org/home.php?>)

Longueur inférieure à 3 mètres,

Largeur inférieure à 1 mètre,

4 roues de 50 cm ou 20 pouces de diamètre,

2 pédales,

Voiture monoplace.

Caractéristiques autorisées lors des **24 heures du Myon** :

(Notre course ne faisant pas partie de la fédé, nous nous permettons quelques folies !)

Longueur inférieure à 3 mètres,

Largeur inférieure à 1,50 mètre,

3 ou 4 roues,

2 pédales,

Un numéro (fourni le jour J par l'association) à attacher sur la voiture. Un à l'arrière et un côté gauche du pilote.

Un siège* (pour la catégorie adulte) ; Une selle (pour la catégorie enfant)

Un feu rouge arrière et un phare avant allumés de 21H à 07H.

Les voitures doivent être propulsées à l'aide de pédales à la seule force des jambes **ou** des bras (mais pas les 2 ! il faut choisir).

*Siège = une assise surmonté d'un dossier. Les accoudoirs sont facultatifs.

Un contrôle technique sera effectué par le commissaire de piste avant le départ.

Si vous respectez cela, tout le reste est permis. Mais n'oubliez pas qu'il va falloir pédaler 24 heures, donc pensez aussi au poids de la voiture et à la possibilité de changer de vitesses.

Les carrosseries sont obligatoires. Elles peuvent être en bois, résine, carbone, papier mâché, tissus... en fonction de vos compétences. N'oubliez pas que votre voiture doit être décorée, avant tout il faut avoir une idée originale pour le LOOK. Toutes les idées sont les bienvenues, animal, personnage de bandes dessinées, objet, etc. ...

Pour ceux qui manquent d'imagination pour la construction du châssis, vous pouvez consulter des plans sur :

<http://poisson.jp.free.fr/construction.html>

<http://vap.ufoot.org/pacific/chassis>

Blog de l'association : <http://volquandmeme.canalblog.com/>

Retrouvez nous sur Facebook : Vol'Quand Même Asso

Voiture conduite par **un seul pilote à la fois**, mais un passager (inactif) vous est autorisé.

Grille de départ :

1^{ère} inscription finalisée avec contrôle technique OK = pole position etc.

Attribution des numéros de voiture :

1^{er} inscrit = 1^{er} servi.

Pour être le meilleur pilote :

Accepter le règlement

Avoir une autorisation parentale pour les pilotes mineurs

Avoir un look en rapport avec sa voiture

Avoir de bons mollets ou biceps et pédaler dans la bonne humeur

Adopter la devise du bon pédaleur : "Plus on pédale moins fort, moins on avance plus

vite !" *Association Vol' Quand Même*

Siège social :

Chez M. Mathieu Jacquart (Président)

9, route de Combronde

63460 Saint-Myon.

Coordonnées :

Pour les inscriptions, Franck au 06.87.93.79.52

vqm@hotmail.fr

<http://volquandmeme.canalblog.com/>

N° SIRET :

521 357 962 00013



« 24 heures du Myon » 2017

Inscriptions

Nom de l'équipe : _____

Chef d'équipe :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Pilote 1 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 2 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 3 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 4 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 5 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Frais d'inscription 20 euros.

Le chef d'équipe atteste avoir lu le règlement

Signature :

Formulaire à renvoyer avant le 15 mai 2017 par voie postale avec les frais d'inscriptions.

Association Vol Quand Même 9 route de Combronde 63460 Saint Myon

vqm@hotmail.fr <http://volquandmeme.canalblog.com/> Siret: 521 357 962 00013

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle

Autorise mon fils, ma fille.....

Né(e) le/...../.....

A participer à la course de voiture à pédale qui aura lieu à Saint Myon les 3 et 4 juin 2017.

Personne à joindre en cas d'urgence :

Nom :.....

Prénom :.....

Téléphone :.....

Fait le :.../.../.....

A

Signature :